

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 05 mars (05/03/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 27 février, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoint**,

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGÉ, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire**,

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Sabine AUGÉ), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Jean-Luc GARRIGUES (représenté par Monsieur Robert GOZZO), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Gilles BENECH (représenté par Monsieur Pierre GUILLAMAT), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Madame Marie CASTRO), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux**.

**ETAIT ABSENT :**

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Madame HEMERY est nommée secrétaire de séance.

## MARCHES PUBLICS

18 – 05 mars 2018

### ***18. Schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales : avenant n° 1 plan de financement***

Rapporteur : Madame HEMERY.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la Loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique,

**Vu** la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée en date du 11/10/2016 approuvée par le comité syndical du SIEPA Moissac-Lizac du 13/09/2016 et le conseil municipal de la commune de Moissac du 23/09/2016,

**Considérant** la mise en concurrence effectuée pour la réalisation du schéma directeur du système d'assainissement collectif et de la gestion patrimoniale & du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et l'offre du cabinet DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT retenue pour réaliser l'opération,

**Considérant** que le SIEPA a approuvé le projet d'avenant lors de son comité syndical du 24 janvier 2019,

**Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** le plan de financement comme détaillé dans l'avenant joint,

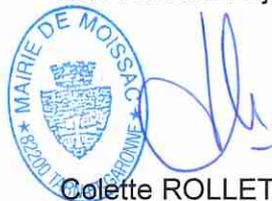
**DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au budget primitif 2019,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à son exécution et son suivi.

Pour copie conforme

Moissac le 07 mars 2019

Pour le Maire empêché,  
La Première Adjointe au Maire,

  
Colette ROLLET